

Le SNIA salue le plan de résilience et formule des demandes complémentaires face à l'ampleur des crises.

Le secteur de la nutrition animale est touché de plein fouet par ces deux crises d'ampleur que provoquent la guerre en Ukraine et l'épizootie d'Influenza aviaire. Les fabricants d'aliments pour animaux d'élevage doivent faire face à une situation sans précédent. Fidèle à son engagement au service de l'élevage, le secteur travaille pour affronter ces crises mais en appelle au Gouvernement pour la mise en place de mesures adaptées. À ce titre, il salue le plan de résilience tout en proposant des mesures complémentaires.

Paris, le 21 mars 2022 – *« Pendant la crise du COVID-19, nous avons réussi à innover et à nous adapter. Aujourd'hui, notre détermination à tenir reste la même mais la situation est beaucoup plus alarmante. Les éleveurs sont en souffrance. Nos collaborateurs sont angoissés et nos entreprises déstabilisées. Plus qu'une crise, c'est un bouleversement pour notre secteur économique. Plus que jamais, il va falloir tenir ! »*, déclare François Cholat, Président du SNIA, face à cet édifiant constat. S'il n'y a pas, à ce jour, de difficulté majeure concernant la disponibilité de la plupart des matières premières en France et donc la capacité à livrer les élevages, le SNIA constate une nouvelle envolée des prix très préoccupante depuis le début du conflit entre la Russie et l'Ukraine. L'alimentation animale représente entre 60 et 70% des coûts de production des élevages. Les éleveurs ne peuvent pas supporter les hausses constatées.

La succession des crises rappelle à tous l'importance de notre souveraineté alimentaire. Avec plus de 300 usines implantées sur tout le territoire, au plus près des élevages, les fabricants d'aliments sont acteurs de cette souveraineté. Pour la préserver, il est fondamental de protéger les capacités de production agricole. Permettre aux opérateurs de tenir, c'est assurer les conditions de la reprise à l'issue de ces crises. Le plan de résilience de la France est en ce sens indispensable. *« Le SNIA salue les mesures prises par le gouvernement dont l'attribution de 400 millions d'euros sur 4 mois pour soutenir les élevages dépendants d'achats d'aliments. Le SNIA travaille à des propositions de fonctionnement afin que le dispositif bénéficie aux éleveurs de manière rapide et efficace »* annonce François Cholat.

Au-delà de la situation des éleveurs, le SNIA alerte sur le besoin de soutenir l'activité et la compétitivité des fabricants d'aliments français, pour toutes les filières. Il rappelle les incertitudes sur les approvisionnements en matières premières pouvant convenir aux filières sans OGM ou aux filières biologiques. Les opérateurs travaillent à la recherche de solutions pour garantir la disponibilité de ces matières premières à un coût acceptable, les obstacles sont toutefois réels et la visibilité très limitée à court terme. C'est pourquoi il est nécessaire d'accroître le besoin en fonds de roulement, d'assurer le financement des entreprises et de garantir un soutien bancaire dans les mois à venir. Enfin, l'optimisation du transport sera nécessaire dans ce contexte de hausse du prix des carburants. *« Le SNIA réitère avec insistance sa demande de tester, pour les véhicules du secteur, l'augmentation du poids total autorisé en charge (PTAC) à 35 tonnes pour les véhicules porteurs à 4 essieux. »* déclare son Président.

Les fabricants d'aliments sont déterminés, aux côtés des éleveurs, à assurer l'avenir de l'élevage en France. Des mesures complémentaires au plan de résilience seront nécessaires pour permettre aux fabricants d'aliments de faire face à ces crises. « *Dans ce contexte inédit, l'avenir des filières animales en dépend, et par conséquent la qualité et la diversité de l'alimentation des Français* » ajoute François Cholat.



Contacts presse : Agence Ressources de la Nature

Fadela Benabadji

Tel : 01 85 09 83 70

Mobile : 06 11 34 22 39

fbenabadji@agence-rdn.com

Antoine Cauchoix

Tel : 01 85 09 83 77

Mobile : 06 09 49 09 78

acauchois@agence-rdn.com

À propos :

Le SNIA est une organisation professionnelle engagée RSE créée en 1971 et qui représente et compte 99 entreprises de nutrition animale en France implantées localement sur tous les territoires. L'expertise du SNIA l'implique au cœur du métier de la fabrication d'aliments composés pour animaux qui s'étend de l'approvisionnement en matières premières jusqu'aux modes d'alimentation des animaux en élevage.

Syndicat professionnel, le SNIA est une organisation patronale représentative, signataire de la Convention Collective des Métiers de la Transformation des Grains. Il est membre d'EUROFAC, la représentation européenne de l'industrie française de la nutrition animale qui adhère à la FEFAC, fédération européenne du secteur. Il participe aux travaux de DURALIM, première plateforme collaborative française de l'alimentation durable des animaux d'élevage. Il est membre de l'Association OQUALIM, démarche de référence en France de la qualité et de la sécurité des aliments pour animaux.

Chaque année, plus de 20 millions de tonnes d'aliments composés sont fabriquées pour les besoins de l'élevage.

Retrouvez les engagements de responsabilité sociétale du secteur et tous les chiffres-clés sur www.nutritionanimale.org